ALEXDEPREZ
Chef à domicile
+4178/245.42.12
contact@alexdeprez.ch
Alex Deprez
Alex Deprez

Conditions générales de vente :

1) Identité :

Alexandre Deprez responsable et seul représentant légal de Alex Deprez Chef à domicile SARL. CHE-180.000.214

2) Service fourni :

Chef à domicile - Chef de projet culinaire - Chef à domicile pour une entreprise – Prestation événementielle.

3) Intolérances et allergies :

Les intolérances et allergies sont prises en compte et demandées à la prise de renseignements de l'événement.
En cas de menus différenciés pour cause d'intolérances, d'allergies ou de régimes alimentaires particuliers, un forfait supplémentaire par personne sera appliqué.
Merci d'avance de bien vouloir avertir Alex DEPREZ Chef à domicile de toute restriction alimentaires des convives au moins 7 jours avant la date de la prestation. Tout changement au-delà de ce délai entraînera des frais supplémentaires.
Alex DEPREZ Chef à domicile décline toutes les responsabilités en cas de complication alimentaire non spécifiée.

4) Disponibilité des produits :

Alex Deprez Chef à domicile travail des produits frais de saison et collabore directement avec les artisans producteurs.
C'est pourquoi Alex Deprez Chef à domicile se réserve le droit de modifier le menu en fonction de la disponibilité des produits qu'offrent la nature et les artisans.

5) Déplacement :

Les frais de déplacement effectué le jour de l'événement par un véhicule propre à Alex DEPREZ Chef à domicile sont facturés comme suit :

- Les 20 premiers kilomètres sont offerts.
- Au-delà, 1 CHF/km sera facturé. (Calcul aller/retour)
- Pour des prestations rémunérées à l'heure, le temps de commission et de service est facturé comme une heure travaillée.

6) Lieux de prestation :

La cuisine ou lieux de prestation doivent être mis à disposition deux heures avant le début de la prestation. La cuisine doit être libre d'un espace de travail correct. Le réfrigérateur doit être en partie libre pour le stockage des marchandises.
La cuisine est restituée dans l'état original du début de la prestation.

7) Réservation de l'événement :

L'envoi de l'offre ne tient pas lieu de réservation. Seule la réception des arrhes mentionnées dans l'offre ainsi qu'une signature sur la page 2 de ce document validera la réservation. En cliquant sur accepter l'offre dans Bexio.ch vous accepter les cgv, ou en envoyant l'acompte ceci est valable comme une signature en page 2.

8) Conditions de paiement :

Les prix sont calculés en francs suisses (CHF).
A la validation de l'offre, un acompte de 25% est demandé. Soit 25% du total de l'offre.
Prix final à définir en fonction des potentiels prestations supplémentaires effectuées.
Cette offre peut être réglée dans sa totalité directement.
Le solde sera réglé à la fin de la prestation le jour même en espèce ou par carte(2.5% supplémentaire).
Une facture payable à 15 jours est possible sur demande avant le jour de la prestation. Un bon de prestation sera signé par les deux parties.
Compte / Payable à Raiffeisen CODE : RAIFCH22XXX
CH67 8080 8001 0957 5697 3
Alexandre Deprez Chef à domicile SARL Chemin des Tzanièches 19, 3978 - Flanthey

ALEXDEPREZ
Chef à domicile
+4178/245.42.12
contact@alexdeprez.ch
Alex Deprez
Alex Deprez

9) Annulation

Toute annulation effectuée plus de 30 jours avant la date du début des services : 100% de remboursement sera effectué sur l'acompte.
Toute annulation effectuée entre 30 et 14 jours avant la date du début des services : 50% de remboursement sera effectué sur l'acompte.
Toute annulation effectuée 14 jours avant la date du début des services : 0% de remboursement sera effectué sur l'acompte.
L'exclusion du délai de rétractation de 30 jours est applicable pour une activité de restauration réservée par le client à une date précise.

10) Nombre de participants

Le nombre de personnes mentionnées dans l'offre est modifiable au plus tard 14 jours avant l'événement. Sans quoi, le dernier nombre de convives devisé ou annoncé servira de facturation.

11) Droit à l'image :

Alex Deprez Chef à domicile se réserve le droit de montrer son logo ou marque lors de votre manifestation, soit sous forme de carte de visite, affiche ou roll-up. La publication de photos ou vidéos de nos prestations et/ou notre personnel est sous réserve de la bienveillance.

12) Service de personnel :

Alex Deprez Chef à domicile est le seul à pouvoir décider le nombre de personnel en salle et cuisine nécessaire pour assurer une prestation de qualité. Le temps de trajet depuis le local de production jusqu'au lieu de prestation est facturé comme du temps de travail.

13) Modifications :

Alex Deprez chef à domicile, se réserve le droit de pouvoir modifier ses conditions générales de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de l'offre.

Signature de l'offre manuscrite ou électronique

NOM-PRENOM :

.....

DATE ET LIEU :

.....

SIGNATURE :

.....